

MEILLEURE COPIE

Concours interne de **TECHNICIEN-NE TERRITORIAL-E** Session 2020 Spécialité *Espaces verts et naturels* **RAPPORT TECHNIQUE**

Service Espaces verts
Commune de Techniville

19 avril 2021

RAPPORT TECHNIQUE
à l'attention du Directeur des Services Techniques
sur

Les enjeux du végétal et des espaces verts
pour la santé

Références : • Plan national Santé – Environnement 2015 – 2019
• Loi de décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et à la prévention de la perte d'autonomie

La question du retour de la Nature en ville est au cœur des politiques d'aménagement actuelles. En effet, décideurs et administrés semblent mieux connaître l'impact positif de la création – ou de la sauvegarde – de zones vertes au sein de territoires urbanisés.

Quels sont les réels enjeux des espaces verts et du végétal pour la santé ?

Pour répondre à cette question, nous traiterons dans un premier temps de l'éventail de bienfaits physiques et mentaux que peuvent apporter ces zones de nature en ville. Nous présenterons ensuite des mises en œuvre concrètes d'actions au travers d'exemples français pour terminer avec quelques pièges à éviter.

1 – Des bienfaits multiples

D'après Frédéric Bizard, économiste de la santé, « l'état de santé d'une population dépend [...] à 10% de l'environnement de vie ». Ministre de l'Écologie à l'époque du troisième Plan national santé-environnement 2015-2019, Ségolène Royal précisait que le verdissement du cadre de vie des français pourrait permettre une économie de près de 5 milliards d'euros de dépenses de santé annuelles. L'impact des espaces verts sur la santé est donc établi et chiffré.

1.1 – Des bénéfiques physiques

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) donne une liste probablement non-exhaustive des bienfaits de la présence de la nature en ville sur notre organisme.

Parmi eux, un sommeil plus long et de meilleure qualité, un poids à la naissance plus élevé et la diminution du nombre de prématurés, la réduction du nombre de patients atteints de diabète de type 2 ou simplement une baisse de la mortalité générale.

La présence d'espaces verts en ville facilite la pratique du sport (qui triplerait selon le rapport ASTERES publié pour le compte de l'Union Nationales des Entreprises du Paysage (UNEP) en 2016) ce qui participe à la réduction des troubles cardio-vasculaires. Le développement des trames vertes et bleues (TUB) et des voies de cheminement doux (comme à Marseille ou Besançon) en sont également un levier. Une expertise collective Inserm annonçait dans le Courrier des Maires de septembre 2018 que la pratique de 30 mn de vélo par jour diminuait de 30% le risque de mortalité prématurée.

Pêle-mêle, le rapport de l'UNEP présentait plusieurs chiffres prouvant la diminution de la prévalence à certaines maladies pour les personnes vivant à proximité d'un espace vert : de 15 à 23% pour les migraines, les AVC ou l'asthme ; et jusqu'à 34% pour les douleurs dorsales.

Les espaces végétalisés offrent également de nombreux services écologiques qui profitent directement au bien-être de chacun : en filtrant les particules atmosphériques et en absorbant les polluants, ils améliorent nettement la qualité de l'air et réduisent ainsi les pathologies respiratoires.

Véritables îlots de fraîcheur, les poches végétalisées permettent une meilleure régulation thermique en offrant des zones ombragées et en limitant l'évapotranspiration. Les nuisances sonores sont également atténuées.

Réservoirs à biodiversité, les parcs urbains sont un lieu de sensibilisation et permettent de motiver une agriculture urbaine et une culture du « mieux manger » tout en limitant l'usage des pesticides.

1.2 – Des bénéfiques mentaux

La santé mentale bénéficie des mêmes bienfaits que notre corps : l'OMS rappelle d'ailleurs que l'accès aux espaces naturels réduit l'anxiété et les phénomènes d'isolement. Le rapport de l'UNEP annonçait d'ailleurs les chiffres de -31% et -25% pour les troubles de l'anxiété et les troubles dépressifs. Le même rapport affirmait qu'avec 10% d'espaces verts supplémentaires, les habitants se sentaient 5 ans plus jeunes.

Ces bienfaits ont pu être observés grâce à de nombreuses initiatives type jardins partagés de Thionville ou de Brest, qui renforcent les liens sociaux et réduisent la solitude ; ou encore les balades et visites guidées de Nantes, Besançon ou Beaumont. L'émergence de fermes pédagogiques (comme celle de La Rochelle) ou de jardins thérapeutiques pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en sont d'autres exemples.

2 – Que faire ou ne pas faire ?

« Faire » devient urgent : toujours selon le rapport de l'UNEP, 6 français sur 10 souhaiteraient que leur municipalité investisse en priorité dans un espace vert. D'après un questionnaire du Global Green Space Report (2013), 93% des français considèrent d'ailleurs que l'accès aux espaces verts est un droit civique.

2.1 – Des exemples concrets

Les initiatives françaises ne manquent pas et prouvent qu'il est possible d'améliorer la place donnée à la nature en ville, pour le bien de tous.

La conversion d'anciennes friches industrielles en espaces verts est un exemple classique. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a transformé l'ancienne fonderie Miroux en zone humide grâce à des financements issus de l'Établissement Public Foncier (EPF). La dépollution d'un site industriel en vue d'en faire un espace naturel est d'ailleurs moins coûteuse (car moins stricte) que pour le logement. La carrière Solvay de Nancy est un autre exemple : devenue parc forestier, elle a permis à un foyer pour personnes handicapées installé à proximité de constater une diminution d'un tiers de la consommation de médicaments et une amélioration importante du sommeil de ses pensionnaires.

Rennes et Strasbourg ont également entrepris, la dépollution de zones préoccupantes en modelant des merlons enrobés de géotextiles imperméables, évitant ainsi les transferts de polluants lourds vers l'environnement. Pour Rennes, l'économie est estimée à 1,5 millions d'euros, la dépollution par exportation de la matière ayant été évaluée à 5 millions d'euros (contre 3 pour la méthode des merlons).

Dans un autre registre, plusieurs collectivités ont choisi de miser sur l'activité physique associée au lien social en créant des parcours sportifs inter-générationnels. C'est le cas à Lyon, Cahors, Annecy ou Saint-Etienne). Les porteurs de projets ont ainsi amené les plus jeunes vers des secteurs bien connus des plus âgés et ont proposé diverses animations encadrées (point important de cette réussite). Des financements sont possibles grâce à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015.

Il existe bien d'autres exemples : en Corrèze, une formation de jardinier médiateur a été créée afin de pouvoir conseiller les instances médicales, les collectivités, les acteurs de l'insertion ou encore les scolaires aux bienfaits du végétal et du jardinage. À Poitiers un jardin des sens créé en 2017 permet à des personnes atteintes de troubles psychiatriques d'évoluer dans un environnement rassurant et stimulant, complètement adapté et accessible également aux familles et aux soignants. Y sont proposées des animations (bouturage, plantations, etc...) ainsi que des activités d'éveil sensoriel, de repos ou d'échanges. L'entretien de telles structures est à réfléchir (Mairie, personnel, association ?) ainsi que son budget alloué (ville, CCAS ?).

2.2 – Des pièges à éviter

Si le reverdissement passe par la plantation de végétaux, il existe des erreurs à ne pas commettre. Avec le réchauffement climatique, le choix des essences utilisées est une réflexion à avoir en amont des projets. Ainsi, Lyon est passée de 57 à 88 genres d'arbres différents (de 150 à 265 variétés) en 20 ans pour prévenir des effets du changement de climat. L'esthétique reste un critère, mais l'adaptation aux conditions climatiques et la croissance du végétal sont primordiales, tout comme la provenance et la traçabilité des plants.

Strasbourg travaille également sur la stratification de sa végétation. Les arbustes et les herbacées participent tout autant au bon fonctionnement des îlots de nature. La diversité de taille des arbres est également importante.

Le piège majeur des plantations est l'installation d'espèces toxiques et allergisantes. Leur connaissance est indispensable pour éviter les accidents (comme l'ingestion par un enfant d'une baie colorée toxique, par exemple). Ainsi, l'if ou le laurier-cerise peuvent rappeler l'airelle ou l'olive, même si – heureusement – les accidents sont rares. Le cytise fructifie en gousses rappelant le haricot, mais elles sont toxiques (c'est un cas fréquent d'appel aux centres antipoison européens). Les décès restent exceptionnels, et les troubles associés aux empoisonnements sont le plus souvent digestifs, mais il est important de prendre cet aspect en considération lors de l'aménagement d'espaces verts, surtout s'ils sont voués à être fréquentés par de jeunes enfants. La sensibilisation reste la meilleure arme d'éviter les désagréments de l'Agapanthe, de l'Arum, de la Digitale ou du Muguet.

Phénomène plus fréquent que l'empoisonnement ; la réaction allergique est aussi à prévoir. Les pollens du Cyprès, du Bouleau ou du Mûrier, entre autres, sont fortement allergisants, tout comme le sont les graminées de manière générale, ou l'Armoise et l'Ambroisie. D'autres espèces peuvent causer des dermatites sévères, notamment par des réactions photosensibles : c'est le cas du Panais ou de la Berce du Caucase. Moins fréquentes, des conjonctivites peuvent survenir au contact du latex des Euphorbes ou du Diffenbachia.

Pour conclure, il est indispensable de laisser sa place à la Nature au sein des zones urbanisées. Au-delà des services écologiques assez bien connus et admis de tous, celle-ci apporte de nombreux bénéfices-santé, aussi bien sur les plans physique que mental.

Les initiatives sont nombreuses et peuvent servir d'exemples, mais ce sont des projets à réfléchir en amont pour éviter les faux-pas contre-productifs.